



Jai 2 enfants qui,nés en France, sont sans papiers

Par **Benhammadi rachid**, le **05/01/2018** à **23:30**

*[s][fluo]Bonjour,[/fluo][/s]
un premier message commence toujours par "[s]Bonjour[/s]".*

J'ai 2 enfants qui sont nés en France, (fille de 5 ans et garçon de 3 ans). Ils n'ont pas de papiers et moi aussi, et je veux savoir comment faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **06/01/2018** à **08:43**

Bonjour,

Etes-vous en situation régulière en France ?

Les enfants ont la nationalité de leur parents, le droit du sol n'existe pas.

Par **youris**, le **06/01/2018** à **09:41**

bonjour,

le simple fait de naître en france ne donne pas automatiquement droit à un titre de séjour.

le père de vos enfants est-il français ou étranger en situation irrégulière ?

avez-vous fait des démarches pour obtenir votre régularisation et celle de vos enfants ?

salutations